



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commune de VILLERS- BRETONNEUX

~::~~

Installations classées
pour la protection de l'environnement

~::~~

CONSULTATION PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **19 JUIL. 2021** il sera procédé, du 6 septembre 2021 au 4 octobre 2021 inclus, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande d'enregistrement présentée par la Société NOVARES, en vue de la régularisation de la situation administrative de ses installations spécialisées dans l'industrialisation et la fabrication de filtres à air, l'assemblage et le reconditionnement de tuyaux d'admission d'air pour moteurs destinés à l'industrie automobile, sises sur le territoire de la commune de VILLERS-BRETONNEUX zone industrielle, parcelles cadastrées AC n° 2 à 13.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans les communes de VILLERS-BRETONNEUX et MARCELCAVE, ainsi que sur le site de la préfecture : <http://www.somme.pref.gouv.fr/>

Pendant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat de la mairie de VILLERS-BRETONNEUX afin que chacun puisse en prendre connaissance du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, à l'exception des jours fériés et chômés.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de VILLERS-BRETONNEUX et à la préfecture de la Somme (Service de Coordination des Politiques Interministérielles – Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique) ou, par voie électronique (pref-consult-public@somme.gouv.fr), avant la fin du délai de consultation du public.

Le registre sera clos par le maire de la commune de VILLERS-BRETONNEUX, à l'expiration de la consultation.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, ou un arrêté préfectoral de refus pris par la préfète de la Somme.

Amiens, le **19 JUIL. 2021**

Pour la préfète et par délégation,
La cheffe de bureau,


Caroline LANTENOIS